
Erratum

Avis d'approbation

Code des professions
(L.R.Q., c. C-26)

Huissiers de justice

— **Tenue des dossiers et des études des membres
de la Chambre**

Gazette officielle du Québec, 22 mai 2002, 134^e année,
Partie 2, n^o 21, page 3270.

Le Règlement sur la tenue des dossiers et des études
des membres de la Chambre des huissiers de justice du
Québec aurait dû être publié sans l'ajout d'une annexe
après l'article 18.

38494